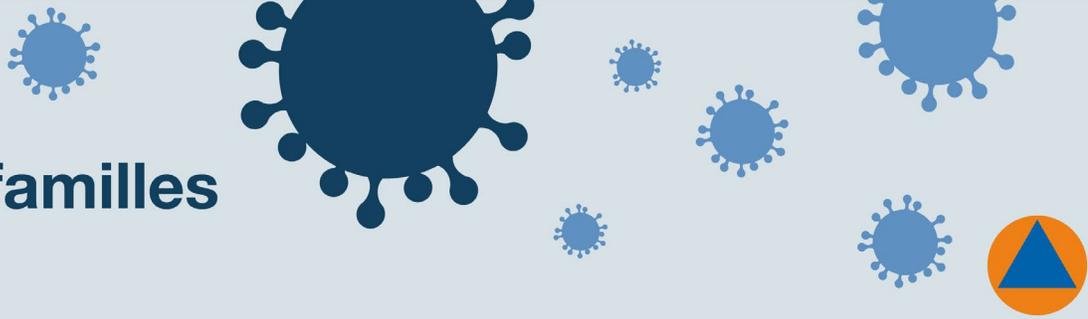


COVID-19

Infolettre aux familles

CHSLD



Le 10 février 2022

Projet pilote de téléconsultation en CHSLD au CISSS de Chaudière-Appalaches

En décembre dernier, le CISSS de Chaudière-Appalaches a été sélectionné par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour faire partie d'un projet pilote de téléconsultation lorsque la garde infirmière mobile doit être activée dans nos CHSLD.

Le projet de téléconsultation permettra à l'infirmière de garde la nuit de soutenir l'infirmière auxiliaire présente au CHSLD en voyant directement le résident pour lequel on demande son soutien, et ce, grâce à un iPad.

Par exemple, l'infirmière auxiliaire pourrait communiquer avec l'infirmière de garde pour un résident qui se plaindrait de douleur à une jambe. L'infirmière auxiliaire pourrait aller auprès du résident et montrer la jambe de ce dernier à l'infirmière afin qu'elle fasse une évaluation visuelle, donner les conseils à l'infirmière auxiliaire ou se déplacer au besoin.

Ce projet, qui sera déployé dans six CISSS et CIUSSS de la province, sera mis en place dans deux CHSLD de Chaudière-Appalaches, soit le CHSLD de Sainte-Perpétue et le CHSLD du Lac-Noir.

Rappelons que la téléconsultation est déjà utilisée depuis de nombreuses années dans le suivi des soins de plaies et par les médecins en GMF au cours des derniers mois de façon sécuritaire et efficace.

Les prochains développements auront lieu au cours des prochaines semaines. Nous vous tiendrons informés par le biais de vos présidents de comités de résidents ainsi que dans les prochaines infolettres aux familles. Si toutefois vous avez des questionnements, n'hésitez à vous référer au gestionnaire du CHSLD dans lequel réside votre proche.